



Évaluation de compétences

L'évaluation se fait sur rendez-vous, avant l'inscription, dure environ 50mn, et se décompose en 20 exercices interactifs évaluant 12 facultés utilisées pour la conduite.

L'auto-école utilise le logiciel de Planète Permis « Ici Profiler », sur un ordinateur dédié.

L'élève est installé seul, dans une pièce séparée, de façon à ne pas être dérangé par les éventuels mouvements ou bruits environnants.

A la fin de celle-ci, une copie validée par l'auto-école est donnée à l'élève, reprenant son positionnement sur les facultés, ainsi que leur explication.

Compétences évaluées :

- **Mémoire à court terme** : faculté de se rappeler des informations relatives à la conduite.
- **Temps de réaction** : faculté de réagir suffisamment tôt.
- **Largeur du champ de vision** : faculté de gérer les informations localisées n'importe où dans le champ de vision du conducteur.
- **Evaluation (temps, vitesse, distance)** : faculté d'évaluer le temps, la vitesse et la distance.
- **Concentration** : faculté de trier les indices visuels et sonores afin de donner la priorité aux actions de conduite.
- **Obéissance aux règles** : faculté de respecter en permanence les règles et les procédures.
- **Coordination main-regard** : faculté de réagir de manière appropriée pour contrôler son véhicule.
- **Exploration visuelle** : faculté de recherche des informations utiles, de voir et d'interpréter les indices de façon efficace tout en conduisant.
- **Partage de l'attention** : faculté à se concentrer sur plusieurs actions simultanées.
- **Inhibition** : capacité à ignorer les stimuli non pertinents ou à supprimer les réactions inutiles lors de l'exécution d'une tâche.
- **Changement d'intention** : faculté de modifier une action commencée.
- **Prévention des risques** : faculté d'éviter la prise de risques inutiles lors de la conduite.